

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Résonance
leur avenir, notre futur

LE PÔLE ADOLESCENCE

Alix Grousset, Directeur

ÉDITORIAL

L'adolescence est un passage inévitable faisant partie de la croissance de l'enfant. Elle peut être définie comme un pont ou une transition entre l'enfance et l'âge adulte. Toutefois, celle-ci peut également représenter une étape difficile pour l'adolescent, mais aussi pour ses parents, qui doivent chacun de leur côté apprendre à se réinventer, et réinventer leurs interactions avec leur enfant.

En parallèle, l'adolescent peut penser que les adultes ne peuvent pas comprendre ce qu'il ressent, et commencer à devenir rebelle, voire insolent. Les remarques sont vécues comme des agressions et les conflits s'enchaînent. L'ado peut même devenir plus agressif en se sentant incompris. Comme chaque année, nous avons eu à gérer de nombreuses tensions, exacerbées par la vie de groupe, des relations parentales souvent douloureuses, des difficul-

tés scolaires, des troubles du comportement et les souffrances psychiques de certains, ... Enca-drer et soutenir l'enfant sans pour autant lui poser trop de limites est un enjeu important pour notre pôle dans lequel la communication est fondamentale.

Elle doit être claire, soutenance et constructive, sans confusion entre agressivité et autorité. Elle doit être portée à l'unisson par l'équipe en charge des enfants et se fonde sur des principes simples qui leur permet d'être rassurés, écou-tés, et encouragés dans leurs capacités, même s'ils ne nous facilitent pas toujours la tâche par leurs comportements souvent caractérisés par l'intolérance à la frustration.

Nous ne pouvons, cette année encore, que féliciter nos professionnels qui œuvrent au quo-tidien dans cette voie difficile avec envie, moti-vation et persévérance.

ACTIVITÉ

Les internats

Notre activité est restée stable, tant sur les Pavillons que sur la Maison Saint-Jean, confirmant encore cette année le besoin de ce type de placement tant son taux de remplissage est élevé. Ainsi, 10 731 journées ont été comptabilisées en 2022 pour les Pavillons Saint-Jean contre 10 523 en 2021 soit une variation d'environ 2 %. Il en est de même pour la Maison Saint-Jean qui a enregistré 4 333 journées en 2022 contre 4 308 en 2021 soit une infime variation de 25 journées.

10 jeunes ont bénéficié d'une fin de placement sur les Pavillons soit quasiment 1/3 de l'effectif et 4 jeunes ont été réorientés sur d'autres modes de placement, 1 sur les JNA et 3 sur les SEADR.

Quant à la Maison Saint-Jean, seuls 2 départs

ont été actés favorisant en cela une meilleure stabilité de l'ambiance du groupe. Un autre jeune a été réorienté vers le SEADR et 3 nouveaux jeunes ont fait leur entrée, l'un d'une réorientation des Pavillons, les deux autres en « primo arrivants » dont une jeune fille en urgence.

Ce sont donc 57 jeunes qui ont été pris en charge en internat cette année dont la totalité est en placement judiciaire alors que ce mode de placement était d'environ 70% en 2019. Il est à noter également, qu'après plusieurs années avec un taux de jeunes ayant une notification MDPH équivalent à approximativement 30%, seuls 4 jeunes avaient cette notification en 2022.

Le semi-autonome

Il est à noter que le groupe de semi-autonomie a enregistré 5 nouvelles arrivées sur les 8 places ouvertes et 3 jeunes sont partis définitivement soit sur d'autres dispositifs extérieurs soit pour assumer leur vie d'adultes. 2 autres ont été réorientés sur un retour de l'internat. Comme les années précédentes, ce service reste le seul dispositif d'internat qui souffre d'un sous-effectif quasi permanent alors que la préparation à la majorité est un enjeu essentiel pour éviter les sorties dites sèches. Toutefois, si en 2021, 1 918

journées avaient été enregistrées, 2 453 journées sont comptabilisées en 2022, soit environ 28% d'augmentation.

11 enfants ont profité de cette modalité de prise en charge en 2022 pour les 8 places proposées. Seuls 3 d'entre eux ont été présents toute l'année qui sont, de plus, ceux bénéficiant d'un studio extérieur. Au 31/12/2022, l'âge moyen des jeunes est de 17 ans ½ et l'âge moyen auquel ils ont intégré le dispositif est de 16 ans et 10 mois. Seuls 4 jeunes avaient cette notification en 2022.

Les SEADR

Ce service est généralement très sollicité par les services de la CeA. 8 580 journées ont été comptabilisées cette année contre 5 814 en 2021 soit une nette augmentation d'activité. Il s'agit toutefois de relativiser cette donnée qui ne tient pas totalement sa source à un meilleur taux de remplissage bien qu'il soit de 94% contre 80% l'année dernière. Le SEADR a en effet bénéficié d'un élargissement de sa capacité pour 5 nou-

velles places à Colmar. 35 enfants ont été pris en charge cette année dont 13 d'entre eux l'ont été toute l'année soit seulement 1/3 de l'effectif. Plusieurs fratries sont également prises en charge, améliorant ainsi l'efficacité de l'accompagnement des familles en évitant la multiplication des travailleurs sociaux qui pourraient intervenir auprès d'eux.

Les JNA

Le service des JNA, composé de mineurs et de majeurs, est dorénavant encadré par 3 professionnels depuis le 1er janvier 2022. En effet, le service était auparavant assuré par 2 éducatrices ce qui, avec le jeu des absences tous motifs confondus, impliquait à l'une d'entre elle d'assurer souvent seule l'accompagnement de 30 jeunes. Cette dimension n'était pas viable et faisait courir un risque certain de manquements en tous genres.

Ce service est largement impacté par les tensions migratoires qui se sont faites moindres en fin d'année dernière et en début d'année. Nous avons ainsi 21 jeunes sur nos listes alors que 30 places sont accordées et ceci, au 31/12.

Mais il convient d'ajouter que ces jeunes étant logés à l'extérieur, nous sommes également confrontés à des soucis locatifs (réfections, voisinage ou puces de lit) qui nous obligent à vider parfois certains appartements afin d'y entreprendre les actions correctives. C'est bien évidemment au détriment du taux de remplissage qui a été de 82% cette année (80% en 2021). Il est également à noter que le service s'adapte aux besoins de la CeA. Sur les 18 places de majeurs actuelles, seules 13 étaient occupées en fin d'année quand parallèlement, nous avions en charge 17 mineurs sur les 12 places théoriquement ouvertes.

FAITS MARQUANTS

Le projet d'établissement

Les projets d'établissement de tous les pôles de Résonance sont établis à la même date et sur la même configuration. Le Pôle Adolescence a réuni plusieurs groupes de travail associant tous les salariés de l'établissement afin de réfléchir à certains thèmes préétablis. Ce travail a été conduit au deuxième trimestre pour faire place à l'écriture pendant la période estivale. Si le fond de l'accompagnement des jeunes et de leurs familles reste en l'état pour notre pôle, ce travail a été l'occasion pour nous tous de mener une réflexion sur notre socle éducatif et organisationnel. Il a permis de réaffirmer les grands principes de notre accompagnement, ses valeurs, son sens et la direction qui souhaite être la nôtre pendant les 5 années à venir.



Le sport

Pour l'année 2022, le PA a priorisé la mise en place d'ateliers sportifs réguliers, individuels et collectifs, en direction des enfants accueillis aux Pavillons Saint-Jean.

Ainsi, tous les lundis soirs, l'association « Cosmo Sport » dispense des ateliers de boxe, de musculation ou encore de sports collectifs pour les jeunes des Pavillons.

Les mercredis après-midis, les éducateurs accompagnent les jeunes à l'atelier « Five » à Kingersheim pour qu'ils puissent s'exercer au foot en salle : cela leur permet de se dépenser physiquement, de s'initier au goût de l'effort mais également de renforcer les liens entre jeunes, de respecter les adversaires et d'apprendre à respecter des règles : un vrai entraînement à la citoyenneté !

Grâce à ces diverses initiations d'éducation par le sport, certains jeunes ont pris goût à l'exercice

physique et ont fait le choix de s'inscrire dans une activité sportive en club tels que le badminton, le tennis de table, la boxe ou le football.



L'apprentissage de l'autonomie

C'est un enjeu fort sur un Pôle tel que le nôtre. Nous appliquons une pédagogie de petits pas qui visent à responsabiliser et à valoriser l'enfant en fonction de son âge et de ses potentialités. S'il s'agit pour les plus jeunes d'acquérir les réflexes d'hygiène quotidienne puis d'être autonome dans ses déplacements, arrive très vite l'âge de l'adolescence et la nécessité de préparer la majorité, notamment pour ceux dont le retour en famille est compromis.

L'accompagnement propose alors aux jeunes de se familiariser aux gestes de cuisine et du budget en lien avec la confection d'un repas. Les plus aguerris ont la possibilité d'intégrer un pavillon de semi autonomie dans lequel l'encadrement, volontairement moins présent,

est également axé sur l'accompagnement administratif et la mise en lien avec l'extérieur avant leur sortie de la protection de l'enfance. A la maison Saint-Jean, les jeunes ont la possibilité d'intégrer un appartement d'application dans lequel ils peuvent se confronter à ce que sera leur réalité prochaine et encore sécurisés et accompagnés par l'équipe éducative. Ce dispositif permet de réduire la fracture entre la protection de l'enfance, la vie extérieure et les place face à leurs responsabilités. Il est à souligner que ces jeunes qui ont expérimenté cette modalité d'accompagnement ont tous eu de bonnes sorties de parcours institutionnelles (BTS Commerce, Fac de sport STAPS, CAP Traiteur, ...).

Les camps

Comme chaque année, les camps sont un incontournable des activités estivales et une occasion de sortir des murs de l'établissement pour quelques jours. Ces moments favorisent les liens entre usagers mais également avec les éducateurs. Ces temps forts forment des souvenirs communs et améliorent significativement les interactions du groupe pendant plusieurs mois. Deux camps ont ainsi été organisés, dont l'un conjoint entre le Pavillon 1 et le pavillon 3, en proposant aux jeunes des activités variées et pour la plupart sportives.



Mixité du SEADR de Colmar

Bien que mixte, la Maison Saint-Jean ne pouvait prendre en charge jusqu'à maintenant que des garçons eu égard à la nécessité de disposer d'un lit de repli physique pour 5 mesures de placement à domicile. Nous avons procédé à une réorganisation interne pour disposer de 7 places garçons au 1er étage + 1 lit de repli et 5 places filles au second + 1 lit de repli,

augmentant ainsi la capacité de repli sans toucher aux places d'internat. L'accord de la CeA nous permet dorénavant de pouvoir accompagner filles et garçons, ce qui est un vrai plus pour suivre des fratries mixtes. La capacité totale est de maintenant 25 places dont 10 sur le secteur de Colmar et 15 sur celui de Mulhouse.

Changement de chef de service et réorganisation interne

Le remplacement du chef de service des Pavillons, parti en février 2022, a été effectif au 1er septembre 2022. La nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions à la date énoncée ci-avant et s'occupe, comme son prédécesseur, des 3 pavillons du site de Mulhouse. De plus, le départ de professionnels vers des employeurs versant un salaire supérieur à celui correspondant à notre CCN51 affecte la qualité

de l'accompagnement des jeunes ainsi que l'organisation générale. En effet, les salariés qui partent sont formés et ont une expérience acquise à Résonance qui sert à d'autres Organisations. Le PA doit de ce fait recommencer à recruter et former de nouveaux professionnels en vue de maintenir une qualité d'accompagnement.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- ◆ Mettre en œuvre le PE au travers d'un certain nombre d'actions dans les années à venir dont 3 en 2023 ;
- ◆ Suivre le parcours de formation dispensé pour l'ensemble des salariés de Résonance visant à l'acquisition d'un socle commun de connaissances ;
- ◆ Elargir le SEADR au vu des besoins du territoire et du succès de cette modalité de placement ;
- ◆ Relancer la rénovation des pavillons avec la deuxième tranche des travaux qui pourrait enfin débuter en 2023 ou 2024 ;
- ◆ Finaliser le plan d'amélioration de l'évaluation interne et adapter ce dernier sur la base d'un nouveau référentiel de la HAS en vue de la préparation de l'évaluation externe ;
- ◆ Participer au Copil PA qui fait suite au diagnostic et aux dysfonctionnements repérés. Un travail est mis en place avec l'ensemble des professionnels en vue de replacer le pôle dans une dynamique constructive et positive au travers notamment d'un référentiel commun ;
- ◆ Réaliser des indicateurs portant sur la qualité d'accompagnement et l'efficacité des actions mises en place.



Résonance
leur avenir, notre futur

10 chemin des Confins, 68124 Logelbach, France
Tél : 03 89 27 04 01
Email : info@resonance.alsace
www.resonance.alsace